Collectif Forêts Vivantes Pyrénées

Communiqué de presse - Mardi 16 septembre 2025

Elyse Energy tente le passage en force face à la contestation croissante

Une contestation qui s'amplifie

Depuis le printemps, la mobilisation contre les projets industriels E-CHO, BIOCHAR et NACRE ne cesse de croître.

● La **vélorution du 31 mai** (Pau–Mourenx) et **la grande manifestation** du 14 juin à Pau **ont rassemblé trois fois plus** de participants qu'en 2024.

● De **nombreuses collectivités locales se sont officiellement opposées à ces projets** : CAPB (mars), Billère (avril), Coeur Haute Lande (juillet), plusieurs dizaines de communes rurales au cours de l'été, et plus récemment Navarrenx (3 septembre).

● La **Fédération des industries du bois de Nouvelle-Aquitaine** (FIBNA) et des **syndicats forestiers dénoncent** désormais ouvertement **la menace de pénurie de bois et de pertes d'emplois locaux**. " *La ressource disponible d'ici 2036 suffira tout juste à répondre à la demande des entreprises déjà installées*", annonçait en juillet dernier Anne Guivarc'h, la directrice générale de la fédération patronale (1).
Ces alertes convergent avec les conclusions indépendantes de SOLAGRO, mandaté par la Commission nationale du débat public (CNDP), qui pointait déjà l'absence de preuves sérieuses concernant l'approvisionnement en bois (2) du projet E-CHO.

Elyse Energy court-circuite le débat public

C'est dans ce climat que nous avons appris, par simple email (3), qu'Elyse Energy décidait unilatéralement de reporter sine die le forum public du 23 septembre, pourtant étape centrale du processus démocratique animé par la CNDP.
En parallèle, **l'entreprise prévoit de déposer dès cet automne ses demandes d'autorisation auprès de la préfecture, avant même la tenue de ce forum.**
Ce dernier devait permettre d'obtenir des réponses argumentées du porteur de projet aux nombreuses questions techniques soulevées depuis des mois, et toujours sans réponses.
Ce report rendra impossible la prise en compte des contributions citoyennes.. « *Ce choix témoigne d'un mépris profond pour le travail de la CNDP et pour tous les citoyens qui se sont investis depuis des mois* », dénonce le Collectif Forêts Vivantes Pyrénées.

Une décision lourde de conséquences

En agissant ainsi, Elyse Energy envoie un signal inquiétant : celui d'**une entreprise qui, face à l'opposition** argumentée de la société civile, **choisit d'avancer à marche forcée au** lieu de répondre aux critiques. Cette attitude met en lumière une dérive préoccupante : celle de projets industriels présentés comme "verts", mais **qui contournent les exigences élémentaires de transparence et de démocratie**.
Au-delà de la méthode, c'est l'avenir de nos ressources forestières, la stabilité de toute une filière économique régionale et la crédibilité des politiques climatiques qui se trouvent menacés.

Un appel à la transparence et à la raison

Nous demandons à Elyse Energy de **revenir dans le cadre du processus de concertation en cours** et apportons tout notre soutien à la CNDP.
Nous appelons également **Monsieur le Préfet à veiller au respect de la démocratie et à empêcher ce passage en force.**
L'avenir de nos forêts, de nos filières locales et de notre climat mérite mieux qu'une concertation vidée de son sens.

____ Contact presse : Solal Bordenave – 07 66 44 60 39
presse@foretsvivantes-pyrenees.fr
foretsvivantes-pyrenees.fr/presse-dossiers-et-communiques

---

1 Pierre Cheminade, L'avenir de la forêt des Landes de Gascogne menacé par l'explosion de la demande en bois, 23 juillet 2025, La Tribune.

2 « L'étude fournie [par Elyse Energy] concernant l'approvisionnement en bois issu de forêt, qui est la filière la plus importante dans les premières années du projet, ne permet pas à ce stade de conclure en matière de disponibilité de court et moyen terme. […] Il sera nécessaire de la préciser en termes de niveau de détail, d'ancrage local (aucun entretien d'acteur réalisé) [et] de détails technico-économiques ».

3 Pour une totale transparence, nous vous partageons les-dits échanges emails, à retrouver en annexe ci-dessous.

Annexe

De : concertation@elyse.energy
Date : lun. 1 sept. 2025 à 11:25
A : concertation@elyse.energy Cc : [les deux garantes de la CNDP]
Objet : Projet E-CHO - Report du forum public prévu le 23 septembre 2025

Mesdames, Messieurs, Membres du Comité de suivi,
Le projet E-CHO poursuit son développement et entre dans une phase active de préparation du dossier de demande d'autorisation environnementale, à destination des services de l'État en charge de son instruction.
Les études nécessaires à la finalisation de ce dossier, en vue de son dépôt en novembre, sont en cours d'achèvement.
Dans ce contexte, et afin de pouvoir présenter au public des informations précises, consolidées et abouties, nous avons pris la décision de reporter le forum public initialement prévu le 23 septembre 2025 à une date ultérieure.
Nous restons pleinement engagés à organiser ce temps d'échanges important entre le dépôt du dossier et l'ouverture de l'enquête publique, désormais appelée « consultation parallélisée » d'une durée de 3 mois, prévue au 1er semestre 2026, conformément au cadre règlementaire.
Cette période offrira au public une nouvelle opportunité pour s'exprimer sur le projet.
D'ici là, nous poursuivons notre démarche d'information continue via le site Internet du projet, et restons à votre disposition pour répondre à toute question.
Bien cordialement, L'équipe d'Elyse Energy

De : @foretsvivantes-pyrenees.fr
Date : vendredi 5 septembre 2025 16:41
À : concertation@elyse.energy ; [les deux garantes de la CNDP] ; pref-sgad-cdm@pyrenees-atlantiques.gouv.fr
Objet : Décalage Forum public A l'équipe d'Elyse Energy,

Nous tenons à exprimer notre stupéfaction face à cette décision unilatérale de report, qui inverse l'ordre d'étapes essentielles du processus d'élaboration de votre projet.
Vous allez donc déposer le dossier d'E-CHO auprès des services de l'Etat avant même la tenue du forum public, étape essentielle d'un débat citoyen censé être pris en compte dans vos réflexions et venir alimenter la construction de votre dossier.
Ce choix témoigne d'un mépris profond à la fois pour les représentants de la société civile,qui ont donné bénévolement de leur temps pour s'impliquer avec sérieux dans ce processus, et pour les garantes de la Commission Nationale du Débat Public, qui ont accompli un travail d'animation et de partage d'informations remarquables en tout point.
Vous actez ainsi que ces échanges n'ont pour vous vocation qu'à être descendants, Elyse Energy expliquant avec condescendance aux citoyens un projet pour les convaincre de son bien-fondé, sans aucune prise en compte des avis exprimés.
Le dernier rapport de la CNDP indique que nombre de nos questions n'ont pas obtenu de réponses.Ce qui est recherché avec la CNDP est bien un dialogue : il ne s'agit pas de nous présenter les dossiers après leur dépôt en préfecture.
La consultation parallélisée à laquelle vous faite référence est indépendante du processus en cours avec la CNDP et ne peut le remplacer.
Nous espérons que vous aurez la lucidité de revenir sur cette inversion des étapes.
Si l'équipe d'Elyse Energy constate être en retard dans la constitution de son dossier, la logique démocratique consiste à poursuivre le travail interne le temps nécessaire, organiser le forum public pour présenter ce dossier, prendre en compte les retours citoyens pour effectuer les modifications nécessaires, puis enfin déposer ce dossier finalisé auprès des services de l'État pour instruction. Dans cet ordre.
Nous ajoutons également à cette discussion Monsieur le Préfet et son équipe afin de connaître la position de la préfecture, puisque son rôle est d'être garante des intérêts de la société civile.
Bien à vous, Le collectif Forêts Vivantes Pyrénées

From: Concertation <concertation@elyse.energy>
Sent: Thursday, September 11, 2025 8:30 AM
To: info@foretsvivantes-pyrenees.fr <info@foretsvivantes-pyrenees.fr>
Subject: RE: Décalage Forum public

Bonjour, Nous avons bien pris connaissance de votre courrier suite à l'annonce du décalage du forum de clôture de la concertation continue en date de vendredi 5 septembre.
Nous souhaitons vous rassurer : ce décalage ne modifie pas la séquence des étapes essentielles d'élaboration du projet, la date de report, encore à finaliser, assurant évidement l'information du public, en amont de l'enquête publique.
Ce décalage, discuté et validé en plein alignement avec les garantes de la Commission Nationale du Débat Public, vise simplement à garantir de pouvoir partager avec le public les résultats définitifs des études lancées pour répondre aux questions soulevées lors du dialogue initié au cours du processus de concertation (préalable et continue) par le public et la société civile.
Notre souci est donc précisément d'apporter tous les éléments à celles et ceux qui, comme vous le rappelez, consacrent du temps, bénévole, à la concertation en cours autour du projet E-CHO.
Soyez assurés que nous restons pleinement mobilisés dans le cadre du processus de concertation, et au-delà, à travailler aux côtés de toutes et tous au développement du projet E-CHO.
Bien à vous, L'équipe d'Elyse Energy

De : info@foretsvivantes-pyrenees.fr <info@foretsvivantes-pyrenees.fr>
Envoyé : jeudi, septembre 18, 2025 6:32:51 PM
À : Concertation <concertation@elyse.energy>
Objet : RE: Décalage Forum public A l'équipe d’Elyse Energy,

Merci pour votre réponse.
Bien loin de nous rassurer, elle semble confirmer ce que nous dénonçons dans notre email précédent.
Vous considérez ce processus comme une simple "information du public" sans aucune prise en compte des retours, questions et inquiétudes de la société civile dans l'élaboration de votre projet.

Nous vous avons posé une question claire à laquelle nous attendons une réponse qui le soit aussi : Le forum public sera-t-il bien organisé en amont de votre dépôt des demandes d'autorisation préfectorale, avec un délai suffisant pour vous permettre d'y intégrer le résultat des discussions qui auront lieu à cette occasion ?
En espérant une réponse rapide et sans ambiguïté,
Bien à vous, Le collectif Forêts Vivantes Pyrénées"